

Séance ordinaire du 11 juillet 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de juillet deux mille seize à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Michel Patry.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-07-45

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juillet 2016, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 10.1, 14.5, 18.2, 20.3 et 22.7 intitulées :

« Environnement

Travaux de réhabilitation sur les lots 2 434 485 et 5 368 219 du cadastre du Québec (situés à côté du terrain des Industries Samson, secteur Lévis)
Document d'aide à la décision ENV-2016-020 »

« Vie communautaire

Modification de la résolution CV-2014-02-89 « Attribution du contrat pour les baux, la location, la gestion et l'exploitation des restaurants situés dans les arénas de la Ville et bail à intervenir », résiliation du contrat intervenu avec 9299-5901 Québec inc. relatif à la location, la gestion et l'exploitation des restaurants situés dans les arénas de la Ville et conclusion d'un contrat à intervenir relatif à la location, la gestion et l'exploitation des restaurants situés dans les arénas municipaux
Document d'aide à la décision DVC-EQR-2016-008 »

« Développement économique et promotion

Acquisition du lot 5 799 761 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ce lot
Document d'aide à la décision DEV-2016-100 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de produits de béton
Document d'aide à la décision APP-2016-096 »

« Avis de motion

Avis de motion du Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux

Document d'aide à la décision POL-2016-001 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jean-Jacques Samson »

« Ressources humaines et amélioration continue

Suspension d'un membre du personnel de la Direction des infrastructures

Document d'aide à la décision RHAC-2016-055 »

« Approvisionnement

Contrat relatif à la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5.8 mètres et de 9.9 mètres

Document d'aide à la décision APP-2016-033 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat relatif aux travaux de réfection de toiture du Garage Saint-Omer et décret de travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-102 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat relatif aux travaux de rénovation liés aux bâtiments de l'hôtel de Ville et de la bibliothèque Lauréat-Vallière et décret de travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-104 »

« Approvisionnement

Attribution du contrat pour la construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka) et décret de travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-116 »

« Adoption de second(s) projet(s) de règlement

Second projet de règlement RV-2016-15-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1632 et agrandissement de la zone C1631, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Document d'aide à la décision URBA-2016-169 »

« Greffe

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville et du comité exécutif pour l'année 2016

Document d'aide à la décision GRE-2016-005 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-46

Période de questions

Environ 16 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose une pétition contre l'amputation des branches des arbres dans le Parc de la Terrasse de

Lévis.

CV-2016-07-47

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 27 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-48

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 21, 27 et 28 juin 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 21, 27 et 28 juin 2016 est déposé.

CV-2016-07-49

Appui à la Fondation au cœur de notre héritage

ATTENDU que la Fondation au cœur de notre héritage est une organisation sans but lucratif vouée à la préservation du patrimoine religieux de Lévis;

ATTENDU que la fondation développe présentement un nouveau créneau visant à dynamiser l'insertion sociale des aînés et aînées en organisant à leur intention des conférences sur des sujets qui les intéressent (la violence faite aux aînés et aînées, les services auxquels ils peuvent avoir accès, etc.);

ATTENDU que la fondation a besoin d'un système de projection électronique pour aider les conférenciers et conférencières et les animateurs et animatrices à illustrer leur présentation;

ATTENDU que la fondation lance présentement une demande de subvention pour lui permettre d'acheter ces outils pédagogiques;

ATTENDU que la fondation demande expressément à la Ville de l'appuyer dans sa démarche;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'appuyer la Fondation au cœur de notre héritage dans sa démarche de demande de subvention pour lui permettre d'acheter des outils pédagogiques, afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-50

Embauche d'une adjointe administrative à la Direction des affaires juridiques

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-047](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre d'adjointe administrative à la Direction des affaires juridiques, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2016-047.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-51

Enlèvement de panneaux d'arrêt (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-109](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De décréter l'enlèvement des panneaux d'arrêt installés sur la rue Sainte-Hélène, à l'intersection de la rue Laurette-Lapierre, en direction Est et Ouest (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-52

Demande de crédit additionnel relative à l'installation d'une clôture située en front du 6300, boulevard Guillaume-Couture (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-113](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'accorder un crédit additionnel d'une somme de 18 400 \$ à recevoir du Mouvement Desjardins, pour couvrir les coûts afférents à l'installation d'une clôture, au poste 1-03-201-52-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-53

Autorisation au Club cycliste de Lévis pour la tenue du *Critérium* du parc de la Paix et fermeture temporaire de rues

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-009](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser le Club cycliste de Lévis à utiliser les différentes rues et de fermer temporairement les rues selon les compétitions et les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2016-009, pour la tenue du *Critérium* du parc de la Paix, le 13 août 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-54

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-016](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Association baseball mineur Desjardins (A.B.M.D.)	3 750 \$
• Association de baseball Chaudière-Ouest	7 396 \$
• Club de gymnastique Gymnamic	9 750 \$
• Club de gymnastique Lévis inc.	6 750 \$
• Club de handball de Lévis	5 625 \$
• Club de judo Okano de Charny inc.	4 335 \$
• École de karaté chito-shin-kai Yves Guay	2 250 \$
• Club de natation Les riverains inc.	12 800 \$
• Club de patinage artistique de Charny	2 750 \$
• Club de patinage artistique Saint-Romuald Saint-Jean inc.	7 750 \$
• Club de ski de fond Les pionniers de Breakeyville	1 400 \$
• Le club de Ski de fond St-Étienne inc.	3 730 \$
• Les Sentiers La balade de Lévis inc.	2 250 \$
• Association de soccer Chaudière-Ouest	9 750 \$
• Club de soccer Lévis-Est	16 000 \$
• Club de taekwon do de Charny	1 750 \$
• Club de triathlon Ironkids	1 750 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-55

Appui à la réalisation du projet d'agrandissement du Complexe de soccer Honco de Lévis (phase III) et mandat à la Direction du développement économique et de la promotion

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2016-021](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De signifier l'intérêt de la Ville à collaborer à la réalisation du projet d'agrandissement du Complexe de soccer Honco de Lévis (phase III).

De mandater en conséquence la Direction du développement économique et de la promotion pour négocier avec les parties signataires du protocole d'entente relatif à l'implantation et à l'exploitation d'un complexe de soccer intérieur intervenu le 14 mars 2007 et les autres partenaires éventuels intéressés, les termes d'une entente ayant pour objet la réalisation de ce projet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-56

Crédits additionnels relativement à une aide financière de Tourisme Chaudière-Appalaches concernant une publicité coopérative pour l'exposition du Lieu historique national du chantier A.C. Davie.

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-031](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder des crédits additionnels de 850 \$ au poste 02-791-10-649 pour faire la promotion de la nouvelle exposition *Un chantier, mille bateaux* du Lieu historique national du chantier A.C. Davie, ce montant correspondant à l'aide financière provenant de Tourisme Chaudière-Appalaches au poste 01-383-00-005.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant une aide financière à des organismes scouts de la communauté et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2016-07-57

Aide financière à des organismes scouts de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-025](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche prise de décision DVC-SOC-2016-025, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Le groupe Déziel inc	9 715 \$
• Groupe scout de Saint-Jean-Chrysostome (District Rive-Sud/Beauce) inc.	5 423 \$
• Groupe scout de Charny (District Rive-Sud/Beauce) inc.	2 890 \$
• Groupe scout de Saint-Étienne (District Rive-Sud/Beauce) inc.	8 239 \$
• Groupe Scout de St-Rédempteur (district Rive-Sud/Beauce) 133 ^e groupe scout	3 382 \$

Adoptée à la majorité

CV-2016-07-58

Reconnaissance du Centre de plein air de Lévis à titre d'organisme partenaire

[Document d'aide à la décision DVC-2016-007](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De reconnaître le Centre de plein air de Lévis, à titre d'organisme partenaire dans le cadre de la politique de reconnaissance des organismes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-59

Installation d'un monument commémoratif dédié aux familles Carrier dans le parc de la Pointe-De la Martinière et crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-030](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'autoriser la Société d'histoire régionale de Lévis et le comité des célébrations de Jean Carrier et de Barbe Hallay, à installer un monument dédié à la commémoration des familles Carrier dans le parc de la Pointe-De la Martinière, selon les conditions indiquées à la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-030.

D'accorder des crédits additionnels de 2 300 \$ au poste 02-782-40-447 pour couvrir les frais d'installation du monument, ce montant correspondant à la contribution financière au poste 01-234-75-307.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-60

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour la construction d'un réseau d'égout pour la gestion des eaux pluviales sur le lot 3 891 627 du cadastre du Québec (1365, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) (futur lots 5 901 430, 5 901 431 et 5 901 432 de ce cadastre)
[Document d'aide à la décision URBA-2016-156](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller René Fortin

De ne pas s'objecter à la demande présentée par la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin inc. pour la construction d'un réseau d'égout pour la gestion des eaux pluviales sur le lot 3 891 627 du cadastre du Québec (1365, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) (futurs lots 5 901 430, 5 901 431 et 5 901 432 de ce cadastre), et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-61

Entente de collaboration à intervenir avec l'Administration portuaire de Québec
[Document d'aide à la décision DEV-2016-112-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec l'Administration portuaire de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-112-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente et de désigner le directeur du Développement économique et de la promotion, ou son représentant, et le directeur des Infrastructures, ou son représentant, à être membre du comité de suivi pour cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-62

Confirmation relative à l'utilisation d'une partie des lots 2 431 503 et 3 106 628 du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision DEV-2016-080](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De décréter qu'une partie des lots 2 431 503 et 3 106 628 du cadastre du Québec est affectée à l'utilité publique, conditionnellement à leur acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-63

Confirmation relative à l'utilisation d'une partie du lot 2 433 313 du cadastre du Québec (rue Dorimène-Desjardins, secteur Lévis) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2016-101](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De décréter l'affectation à l'utilité publique d'une partie du lot 2 433 313 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 227,8 mètres carrés, conditionnellement à son acquisition.

De financer la dépense relative à l'acquisition de cette partie de lot et des frais inhérents à celle-ci au montant maximal de 55 000 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-64

Promesse d'échange de terrains situés dans le secteur Saint-Nicolas et affectation à l'utilité publique (projet de Sault-au-mouton, secteur Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-110](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accepter la promesse d'échange de terrains situés dans le secteur Saint-Nicolas, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-110, laquelle a été dûment signée et acceptée par Les constructions Béland et Lapointe inc., d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer celle-ci, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat notarié d'échange à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et de décréter l'affectation à l'utilité publique sur ces lots conditionnellement à leur acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-65

Modification à la circulation et prolongation des heures de tenue de l'activité *Festivent*

[Document d'aide à la décision DEV-2016-111](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser la prolongation des heures pour la tenue des spectacles dans le cadre de l'activité *Festivent*, du 3 au 7 août 2016 jusqu'à minuit, et d'autoriser

les modifications à la circulation, du 3 au 7 août 2016, telles qu’elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2016-111.

Adoptée à l’unanimité

CV-2016-07-66

Entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Développements Fortier inc. et engagement de la Ville
[Document d’aide à la décision DEV-2016-120](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure l’entente relative à un projet de compensation environnementale à intervenir avec Développements Fortier inc., telle qu’elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-120, et d’autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

De s’engager, envers le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à conserver à l’état naturel une partie du lot 4 492 938 du cadastre du Québec, d’une superficie de 1 675,8 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale faisant l’objet de l’entente annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l’unanimité

CV-2016-07-67

Engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l’état naturel une partie du lot 3 085 645 du cadastre du Québec (Parc industriel Pintendre)
[Document d’aide à la décision DEV-2016-121](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De s’engager envers le ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à conserver à l’état naturel une partie du lot 3 085 645 du cadastre du Québec, d’une superficie de 12 800 mètres carrés, aux fins de la compensation environnementale pour le développement des lots 5 098 036 et 5 098 038 de ce cadastre.

Adoptée à l’unanimité

CV-2016-07-68

Modifications à la circulation et soutien logistique pour le *Défi des dames de cœur*
[Document d’aide à la décision DEV-2016-123](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser les fermetures des rues, telles qu'elles sont identifiées sur le parcours annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-123, le 17 juillet 2016 entre 7 h 30 et 11 h 30 ainsi que la fermeture de la rue William-Tremblay à partir de 8 h le 16 juillet 2016 jusqu'à 15 h le 17 juillet 2016, pour la tenue de l'événement le *Défi des dames de cœur*, d'autoriser les différentes directions concernées à prêter les équipements demandés à Corporation événements course de Québec, selon les disponibilités financières et matérielles de celles-ci, tels qu'ils sont indiqués à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-69

Modifications à la circulation dans le cadre de l'*Esperanto Fest* [Document d'aide à la décision DEV-2016-134](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser les modifications à la circulation, telles qu'elles sont indiquées à la fiche de prise de décision DEV-2016-134, dans le cadre de l'*Esperanto Fest*, le 10 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-70

Acquisition des lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec et du lot 5 889 533 de ce cadastre à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels (secteur de la rue de la Cordelle, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et engagement de la Ville envers le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique [Document d'aide à la décision BP-2016-014](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Développement Fortier inc. a été acceptée par la Ville :

D'acquérir à titre gratuit les lots 5 889 531 et 5 889 532 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rue sur ces lots, conditionnellement à leur acquisition.

D'acquérir à titre gratuit le lot 5 889 533 de ce cadastre, à des fins de parc, les

frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

D'acquérir à titre gratuit une servitude d'égouts et d'aqueduc sur les lots 5 889 513, 5 889 514 et 5 889 535 de ce cadastre, en faveur du lot 5 889 531 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir à titre gratuit une servitude d'égouts et d'aqueduc sur les lots 5 889 484, 5 889 484, 5 889 528 et 5 889 529 de ce cadastre, en faveur du lot 5 889 532 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour un cercle de virage sur le lot 5 889 513 de ce cadastre, en faveur du lot 5 889 531 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Développement Fortier inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De s'engager auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales prévues au projet de développement, soit l'unité de traitement des huiles et des sédiments qui sera aménagée sur une partie du lot 5 889 532 de ce cadastre et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de cet ouvrage.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-71

Cession du contrat relatif à la fourniture du service de récurage des conduites sanitaires et pluviales au mètre linéaire

[Document d'aide à la décision APP-2016-069](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser la cession du contrat relatif à la fourniture du service de récurage des conduites sanitaires et pluviales au mètre linéaire (appel d'offres 2015-50-42) attribué par la résolution CV-2015-07-51, le 15 juillet 2015, à National Vacuum, services aux industries inc., à l'entreprise cessionnaire Enviro industrie NV inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-72

Attribution du contrat pour les travaux d'installation ou de remplacement de débitmètres réseaux et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-094](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour les travaux d'installation ou de remplacement de débitmètres réseaux (appel d'offres 2016-50-18), à Action progex inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 274 709,60 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-73

Attribution du contrat pour les travaux de restauration de la chapelle Sainte-Anne et de la chapelle François-Xavier de Lauzon et de décret de travaux

Document d'aide à la décision APP-2016-105

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer les contrats pour les travaux de restauration de la chapelle Sainte-Anne et de la chapelle François-Xavier de Lauzon (appel d'offres 2016-50-62), de la façon suivante :

- projet A, Chapelle Sainte-Anne, à Lévesque et associés construction inc., au prix indiqué à la fiche de prise de décision APP-2016-105;
- projet B, Chapelle François-Xavier de Lauzon, à Lévesque et associés construction inc., au prix indiqué à cette fiche de prise de décision;

conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-74

Rejet de soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles dans les contenants semi-enfouis à chargement par grue

[Document d'aide à la décision APP-2016-080](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De rejeter la soumission reçue pour la collecte et le transport des matières résiduelles dans les contenants semi-enfouis à chargement par grue pour la Ville (appel d'offres 2016-50-43), pour les motifs énoncés à la fiche de prise de décision APP-2016-080.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-75

Attribution du contrat pour la réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche (A-73) (secteur Charny), ajustement des honoraires afférents et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-100](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat pour la réhabilitation de l'émissaire pluvial sous l'autoroute Robert-Cliche (secteur Charny) (appel d'offres 2016-50-58), à Allen entrepreneur général inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 082 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, le tout conditionnellement à l'obtention des autorisations environnementales, et de décréter ces travaux.

L'ajustement à la hausse de 17 751,60 \$, avant TPS et TVQ, aux honoraires de Les services EXP inc. relatifs aux contrats pour la fourniture de services professionnels en ingénierie afférents à ces travaux, tel qu'il est prévu au document d'appel d'offres 2015-55-46, est déposé à titre d'information.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-76

Attribution du contrat pour les travaux de réfection de la toiture en pente du Centre Paul-Bouillé et de décréter ces travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-111](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'attribuer le contrat, pour les travaux de réfection de la toiture en pente du Centre Paul-Bouillé (appel d'offres 2016-50-64), à Raymond Martin ltée, au prix de 121 626 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-77

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (nouvelle affectation multifonctionnelle sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-102](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet de remplacer une aire d'affectation commerciale sectorielle, située en bordure de la rue Charles-Rodrigue, par une aire d'affectation multifonctionnelle.

CV-2016-07-78

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10, habitation multifamiliale isolée de 6 à 24 logements, dans la zone C2480, située sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-102](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de modifier l'identification de la zone C2480 par M2480 afin qu'elle corresponde à une dominance multifonctionnelle;
 - ✓ d'autoriser les usages de la classe H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M2480 et de prévoir des normes applicables à cet usage.
-

CV-2016-07-79

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages P110 dans la zone I1203 et retrait de certains usages autorisés dans diverses zones, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-073](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ d'autoriser la classe d'usages P110 à l'intérieur de la zone I1203;
- ✓ d'interdire les classes d'usages C309 et I203 dans les zones I1202, I1203, I1222 et I1224;

- ✓ d'interdire les classes d'usages C309, I203 et I305 dans la zone I1221;
 - ✓ d'interdire la classe d'usages I203 dans la zone C1210.
-

CV-2016-07-80

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-09 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-109](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-09 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet d'interdire, en alternance, le stationnement dans quatre parties du stationnement public situé au Sud de la rue Moulin-Ruel près de l'intersection de la rue Caron (secteur Lévis).

CV-2016-07-81

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-10 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation de l'ex-Ville de Charny

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-109](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-10 modifiant le Règlement numéro V-850 concernant la localisation des signaux de circulation de l'ex-Ville de Charny.

Ce règlement a pour objet de réduire la zone où la limite de vitesse permise est de 30 km/h sur l'avenue des Belles-Amours.

CV-2016-07-82

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-11 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-109](#)

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-11 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de la Visitation, du Mont-Marie et de l'avenue des Ruisseaux.

CV-2016-07-83

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (nouvelle affectation multifonctionnelle sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-102](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-102.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-84

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10, habitation multifamiliale isolée de 6 à 24 logements, dans la zone C2480, située sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-102](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-102.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-85

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages P110 dans la zone I1203 et retrait de certains usages autorisés dans diverses zones, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-073](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-073.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-86

Adoption du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99
[Document d'aide à la décision DG-2016-073-R-3](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet entre autres :

- d'effectuer une refonte du règlement, lequel règlement vise à :
 - établir les règles de régie interne du conseil de la Ville;
 - déléguer certaines compétences du conseil de la Ville au comité exécutif;
 - permettre la délégation par le comité exécutif de certaines de ses compétences aux membres du personnel;
 - constituer le comité plénier et d'établir ses règles de régie interne;
 - établir les règles de fonctionnement des divers intervenants;
- de modifier certaines compétences du conseil de la Ville et du comité exécutif, relatives, entre autres, à l'autorisation de dépenser, de modifier des contrats et de demander des soumissions.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-87

Adoption du Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire
[Document d'aide à la décision DG-2016-073-R-3](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'établir les règles de contrôle et de suivi budgétaires que le conseil de la Ville, le comité exécutif et tous les fonctionnaires autorisés à dépenser et à passer des contrats en conséquence ou à engager un fonctionnaire au nom de la Ville doivent suivre, selon leur compétence, ainsi que de remplacer le Règlement RV-2007-07-02 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-88

Adoption du Règlement RV-2016-16-03 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-100](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-03 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Hypolite-Bernier, Saint-Joseph, François-Bourassa et du chemin du Gouvernement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2016-16-03 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-89

Adoption du Règlement RV-2016-16-04 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-100](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-04 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement, en période hivernale, sur une partie de la rue Napoléon et une partie du chemin du Gouvernement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2016-16-04 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-90

Adoption du Règlement RV-2016-16-05 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement dans l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-100](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-05 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement dans l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier la limite de vitesse sur les chemins du Moulin et des Abouts-de-Saint-Thomas ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2016-16-05 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement dans l'ex-Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-91

Adoption du Règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (zones C1601 et I1638 situées dans le secteur de l'intersection de l'avenue Taniata et de la rue de Saint-Jean-Chrysostome, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-157](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'exiger des documents supplémentaires dans le cas de travaux affectant en tout ou en partie le cran rocheux pour les zones C1601 et I1638 et de modifier

les travaux pour lesquels un plan d'implantation et d'intégration architecturale est exigé dans la zone I1638 de même que les objectifs et critères applicables à un tel plan ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2016-15-82 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-04-48.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-92

Adoption du Règlement RV-2016-15-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (secteurs à fortes pentes associés aux talus rocheux)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-152](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-15-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de remplacer les dispositions concernant les zones à risque d'éboulis qui seront désignées comme étant des secteurs à fortes pentes associés aux talus rocheux ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2016-15-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changements par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-03-73.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-93

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jean-Jacques Samson

ATTENDU que monsieur Jean-Jacques Samson a été une figure lévisienne importante du milieu journalistique québécois, y ayant passé près de 40 ans de sa vie professionnelle, notamment à titre de rédacteur en chef et éditorialiste en chef au sein de la Direction du quotidien Le Soleil et à titre de chroniqueur et analyste politique au Journal de Québec, à la radio et sur les ondes de LCN;

ATTENDU que monsieur Samson a toujours choisi d'œuvrer humblement et s'est particulièrement démarqué par son écoute de la population;

ATTENDU que cet analyste politique exceptionnel était un homme intègre, un conseiller apprécié pour plusieurs, empreint d'un professionnalisme irréprochable et aimé de ses lecteurs et lectrices;

ATTENDU que ce grand communicateur a contribué à marquer l'histoire politique du Québec tout en ouvrant la voie à de nombreux jeunes journalistes qui l'ont admiré et respecté;

ATTENDU que monsieur Samson a été une source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne et pour les jeunes communicateurs et communicatrices en devenir;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances des membres du conseil de la Ville à la famille de monsieur Jean-Jacques Samson et de lui rendre hommage pour sa contribution exceptionnelle à la politique et au journalisme d'analyse politique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-94

Suspension d'un membre du personnel de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-055](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'imposer une suspension disciplinaire de six mois sans solde à un membre du personnel de la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-95

Contrat relatif à la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5.8 mètres et de 9.9 mètres

[Document d'aide à la décision APP-2016-033](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De conclure un contrat relatif à la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5.8 mètres et de 9.9 mètres à intervenir avec Meloche inc., au prix de 156 000 \$, avant TPS et TVQ, pour trois ans, le tout conformément à l'avis d'appel d'intérêt 2016-50-25.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-96

Attribution du contrat relatif aux travaux de réfection de toiture du Garage Saint-Omer et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-102](#)

ATENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de la toiture du garage Saint-Omer (appel d'offres 2016-50-67), à Les entreprises J. Chabot inc., au prix de 184 600 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-97

Attribution du contrat relatif aux travaux de rénovation liés aux bâtiments de l'hôtel de Ville et de la bibliothèque Lauréat-Vallière et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-104](#)

ATENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat relatif aux travaux de rénovation liés aux bâtiments de l'hôtel de Ville et de la bibliothèque Lauréat-Vallière (appel d'offres 2016-50-63), à Escaléra entrepreneur général inc., au prix de 476 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumissions, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-98

Attribution du contrat pour la construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-116](#)

ATENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'attribuer le contrat pour la construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka) (appel d'offres 2016-50-72), à la Hamel construction inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 320 550 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-07-99

Second projet de règlement RV-2016-15-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1632 et agrandissement de la zone C1631, secteur Saint-Jean-Chrysostome)
[Document d'aide à la décision URBA-2016-169](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-15-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-01-47.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-00

Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville et du comité exécutif pour l'année 2016
[Document d'aide à la décision GRE-2016-005](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier le calendrier de ses séances ordinaires du conseil de la Ville et du comité exécutif pour l'année 2016 afin de prévoir des séances ordinaires du conseil de la Ville les 21 et 27 juillet 2016 à 17 h et des séances ordinaires du comité exécutif les 21 et 27 juillet 2016 à 13 h.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-08-01

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2016-08-02

Période de questions

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2016-08-03

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 10, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
